



FRANCE

JANUS

Pour une économie au service de la vie



RAPPORT DE MISSION

2023-2024

n°4



RAISON D'ÊTRE

Contribuer à la transition écologique, au respect de la biodiversité et à la neutralité carbone du patrimoine bâti ou à bâtir, en accompagnant par la coopération la transformation des métiers de la serrurerie, menuiserie et vitrerie. C'est notre raison d'être, de penser et d'agir.



GOUVERNANCE

Construire une gouvernance éthique et responsable avec en son cœur le vivant et les parties prenantes



SOCIÉTAL

Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux



SOCIAL



SOCIAL

Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs



ENVIRONNEMENTAL



ENVIRONNEMENTAL

Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir



Nos valeurs au cœur de notre mission

Nos valeurs donnent du sens à nos engagements et à notre mission. Elles s'ancrent au cœur de notre vision et de nos volontés. Les valeurs ont été définies avec l'ensemble des collaborateurs au cours de séances collectives. Elles se traduisent, en principe, d'actions et en comportement à la fois [en interne et en externe pour nos parties prenantes*](#) (clients, fournisseurs, partenaires, institutionnels).

*Ensemble des personnes physiques et morales concernées pouvant influencer les décisions d'une entreprise. Les parties prenantes sont en relation directe ou indirecte avec l'entreprise.



CONFIANCE

Construire des relations durables avec toutes nos parties prenantes*

RESPONSABILITÉ

Rendre compte et rendre des comptes (traçabilité)

RESPECT

Communiquer dans le respect de soi et des autres, sans jamais dénigrer nos parties prenantes* aux tiers

QUALITÉ

Réaliser un travail conforme dès la première intervention. Développer une grande qualité dans les relations humaines.



Pour une économie au service de la VIE

L'année 2023-2024 aura été marquée par une implication plus forte du Comité de mission pour questionner les engagements responsables de Janus France. Ce quatrième rapport en est la synthèse.

Il conforte l'engagement de l'entreprise en matière de biodiversité. Janus France avait mis l'année 2023-2024 sous le signe de la biodiversité. L'année a été émaillée de nombreuses actions initiées par l'entreprise : un diagnostic de biodiversité de son site de Rieux réalisé par l'association L'Agrion de l'Oise, un événement fédérateur autour de la biodiversité à l'attention des parties prenantes de l'entreprise, qui a réuni près de 50 personnes : collaborateurs, clients, fournisseurs, des élus et des enfants de la collectivité qui recevait l'événement autour d'intervenants nationaux invités à cette occasion. Michel Meunier, le dirigeant de l'entreprise, a quant à lui pu participer à la COP 16 Biodiversité à Cali en Colombie. Expérience qu'il a pu partager avec les membres du Comité de mission qui ont salué à la fois la cohérence et l'impact des actions menées et également la vision et l'énergie sans faille de son dirigeant.

De la RSE à la CSRD

Autre élément majeur de cette année, Janus France a aligné sa démarche de mission et RSE avec la nouvelle directive européenne sur le reporting de durabilité (CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive) dans sa forme volontaire à destination des petites et moyennes entreprises (VSME ESRS).

Alors qu'en France les émissions de GES du secteur du bâtiment ont sensiblement baissé (entre 5,8 et 7,1%), dues en grande partie par des hivers très doux et une moindre consommation d'électricité, les années 2023 et l'année 2024 ont été dans le monde les deux années les plus chaudes qu'ait connu la planète.

Janus France continue à faire le constat que les acteurs du bâtiment ne sont pas à la hauteur des enjeux climatiques et de perte de biodiversité que nous connaissons. Ce qui explique bien évidemment les difficultés que rencontrent Janus France pour obtenir des informations environnementales des produits qu'elles utilisent (ses fournisseurs ayant rarement les données pertinentes à fournir) et faire accepter par ses principaux clients que sont les bailleurs sociaux, l'état ou les collectivités des produits à plus faible impact carbone, ou provenant de filières du recyclage. Comme est toujours compliqué de vendre des prestations de prévention et d'entretien plutôt que des prestations de réparation.

Notre conviction reste la même : l'immobilier (public et privé) constitue un bien commun à préserver dont les impacts en matière environnementaux et sociaux



sont grands face aux défis du déclin de la biodiversité et du dérèglement climatique. C'est un secteur d'activité qui a dû mal à se transformer dans ses pratiques et ses engagements.

Notre décision de devenir « société à mission » le 16 juillet 2020, accompagné d'un comité de mission, renforcé en 2024, avec l'arrivée d'une nouvelle personne, a renforcé notre robustesse. À savoir notre capacité à adopter une trajectoire pour maintenir stable notre « système » malgré les fluctuations et les multiples crises que de notre environnement connaît. Ce concept d'Olivier Hamant est inspiré du vivant et permet de repenser l'organisation autour de ses vulnérabilités en multipliant les interactions et les coopérations avec son éco-système.

Ce rapport clôture une année riche d'engagement et de succès et inaugure une année 2024-2025 sur le thème de la coopération !

C'est une opportunité unique de relever les défis majeurs de notre planète : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité...

Objectif métamorphose

Chez Janus France, nous portons une conviction forte : La transition seule ne suffit plus. Il est temps de passer d'une simple adaptation à une véritable métamorphose et pour cela :

- Construire une économie qui s'intègre pleinement dans les cycles du vivant.
- Placer la vie au centre de toutes nos décisions.

Mettre l'économie au service de la vie, voilà notre ambition. Cela implique de :

- Imaginer des solutions où l'innovation s'inspire du vivant et renforce les équilibres naturels.
- Transformer nos modèles économiques pour protéger, restaurer et valoriser la biodiversité.
- Construire une prospérité partagée, audacieuse, ancrée dans les limites planétaires.

Ce sera l'année de l'action collective. Ensemble, nous avons le pouvoir d'inventer un futur résolument durable, profondément humain et porteur de sens.

Michel Meunier et le Comité de mission

1. « Antidote au culte de la performance, la robustesse du vivant » d'Olivier Hamant, biologiste et chercheur à l'INRAE

PANORAMA

— Notre métier

Ayant fêté ses 10 ans le 1^{er} octobre 2023, JANUS France intervenant en second œuvre dans les métiers du Bâtiment a l'ambition de rester spécialisée dans l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti ou à bâtir avec trois métiers : la menuiserie, la serrurerie et la vitrerie.

— Nos clients

Les principaux clients et partenaires :

<https://www.janusfrance.fr/la-societe-janus-nos-principaux-partenaires/>

Ils sont essentiellement des bailleurs sociaux et des Offices publics d'HLM ainsi que des collectivités (communes, villes et/ou communautés de communes...).

— Nos adhésions

Nous sommes membres de :

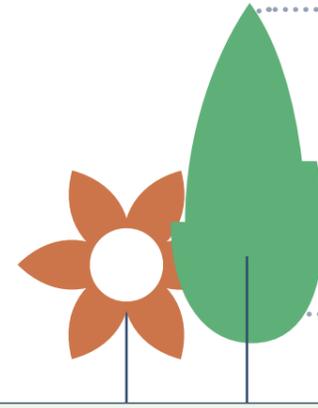
- La Fédération Française du Bâtiment de L'Oise (FFB)
- La Communauté des entreprises à mission (Voir notre présentation de mission sur : <https://www.observatoiredeassociesamission.com/societe-a-mission/janus-france/>)
- Le Club des entreprises engagées pour la nature (<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/elles-sont-adherentes>)
- L'Association Orée Association multi-acteurs créée en 1992, ORÉE fédère et anime depuis près de 30 ans un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires. <http://www.oree.org/>
- L'Association L'Agrion de l'Oise, Association pour le développement d'une image objective de l'insecte auprès du grand public, par des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour une meilleure connaissance de la biodiversité des insectes et de leurs interactions avec notre vie de tous les jours <http://lagriondeloise.over-blog.com/>
- Nous soutenons le club Cécifoot de Précy sur Oise dans le cadre de notre démarche sociétale et sociale <https://www.facebook.com/people/FC-C%C3%A9cifoot-Pr%C3%A9cy-sur-Oise/100063588693249/>
- Le Club Noé s'investit dans des accompagnements individuels auprès de certaines structures de la Région des Hauts-de-France. Notamment celles dont le projet est susceptible de provoquer un effet démonstrateur de la pertinence de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération pour répondre aux crises actuelles. <https://www.clubnoe.org/>
- Le Ceebios est le centre d'études et d'expertises dédié au déploiement du biomimétisme en France Le biomimétisme, levier de la transition En réponse aux nombreux défis actuels, Ceebios se fixe comme objectif d'accélérer la transition écologique et sociétale par le biomimétisme. <https://ceebios.com/> Le biomimétisme (de bio : vivant et mimesis : imiter) vise à considérer les stratégies d'adaptation du vivant à son environnement comme le fruit d'une recherche et développement de 3,8 milliards d'années par essais-erreurs et à s'en inspirer pour innover de manière soutenable.

SOMMAIRE

Notre raison d'être.....	2
Panorama	5
Les faits marquants	6
Le Comité de Mission	8
Coopération	9
La révision de la raison d'être.....	10
Notre modèle de mission	12
Le bilan social	14
Le bilan environnement	16
Le bilan sociétal	20
Notre démarche RSE	22
Comptabilité universelle.....	23



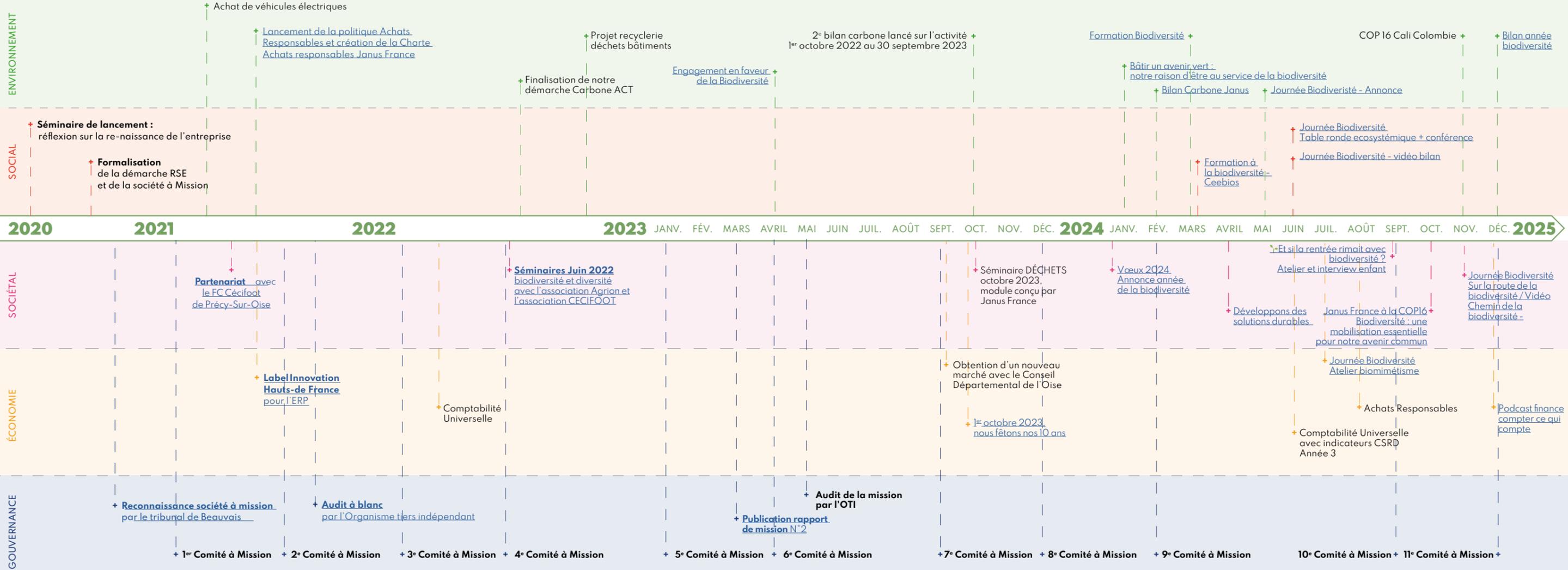
LES FAITS MARQUANTS 2023-2024



Le secteur du bâtiment est responsable de :

- 43 % des consommations énergétiques annuelles
 - 23 % des émissions de gaz à effet de serre* (CO₂)
 - 46 millions de tonnes de déchets** (90 % proviennent des travaux de déconstruction et de réhabilitation)
- <https://www.ecologie.gouv.fr/>

* Devant le secteur des transports à 31,3 %. Chiffre du rapport 2023 du Haut Conseil pour le Climat.
On observe depuis 2023, une baisse estimée de 6 à 7 % des émissions des Gaz à effet de serre du bâtiment
** Contre 30 Mt de déchets produits par les ménages français par an



LE COMITÉ DE MISSION

Le rôle du Comité de mission

Le Comité de mission est l'organe social distinct chargé de suivre l'exécution de la mission en prenant en compte les intérêts des parties prenantes en lien direct avec l'activité de la société.

Les membres du Comité ont marqué **avec enthousiasme leur volonté de ne pas seulement répondre à la mission initiale allouée réglementairement** au Comité de mission, à savoir : s'assurer que les engagements de la mission soient tenus et évaluer l'efficacité des actions passées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux. C'est le minimum que la loi demande, et dont elle confie le suivi au Comité de Mission et la vérification à un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Le Comité a souhaité sortir de ce seul rôle de « contrôle » et adopter une posture plus **stratégique** pour questionner **la pertinence des actions et des orientations choisies par l'entreprise pour répondre du mieux possible à la mission**. Michel Meunier, son dirigeant a même souhaité que ce Comité de mission soit en réalité un Conseil de parties prenantes (comme dans l'esprit de ce qu'avait proposé le rapport Senard-Notat sur la Loi PACTE) pleinement intégré dans la gouvernance de l'entreprise **pour challenger sa stratégie globale**.

Les membres du Comité



Nathalie Boyer
Déléguée générale
d'ORÉE



Cécile Fuchs
Directrice du développement
Oïse Habitat



Julien Massin
Fondateur & Dirigeant
de COFAPI

*Entre 2023 et 2024,
le Comité s'est réuni quatre fois :
14 décembre 2023, 2 février, 12
septembre et 19 décembre 2024.*



Roger Puff
Président L'Agrion
de l'Oïse



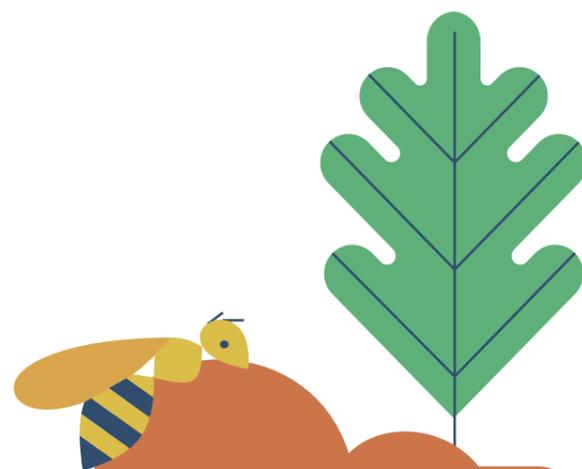
Vincent Thévet
Responsable du
Développement
Commercial IDFM



Laurence Gressier
Responsable administrative
et financière
salariée JANUS France



Marie-Christine Villagordo
Coach et praticienne en
psychologie appliquée au travail
Co-fondatrice Human Exponentiel
Facilitatrice en intelligence
collective



Le fonctionnement du Comité de mission

Depuis sa mise en place en 2021, le Comité de mission est l'organe social distinct de la gouvernance de l'entreprise, il a en charge de suivre l'exécution de la mission en prenant en compte les intérêts des parties prenantes. Son rôle est d'une part de s'assurer que les engagements de la mission soient tenus et évaluer l'efficacité des actions passées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux, c'est ce que la loi impose, et d'autre part, le Comité a souhaité sortir de ce seul rôle de « contrôle » et pour questionner le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise.

Le Comité se réunit quatre fois par an. À chaque Comité, est convié le dirigeant-fondateur Michel Meunier.

LA COOPÉRATION, LE NOUVEL ENJEU POUR JANUS FRANCE

Face à la complexité de la redirection écologique que tente de prendre chaque année un peu plus Janus France, avec enthousiasme mais difficulté, la coopération devrait être un nouveau chemin à explorer pour identifier de nouveaux leviers pour construire sa feuille de route de durabilité mêlant économie circulaire, économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) et le respect du vivant.

La limite de nos actions

En effet après 4 années à mener des actions sur les parties de la chaîne de valeur dépendantes de Janus France, nous sommes désormais arrivés aux limites de nos actions sur notre seule organisation.

Entre d'un côté les fabricants, distributeurs et importateurs qui n'ont quasiment aucune analyse de cycle de vie produit à fournir, des FDES (Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire) très peu documentées sur les aspects environnementaux, et de l'autre des Clients, qui ne mettent pas dans leurs marchés publics l'exigence de gestion des déchets, la possibilité d'avoir une offre de réemploi ou encore la possibilité de proposer une offre avec des variantes environnementale, tout cela conduisant à des impasses où seuls le critère de prix et la compétition au moins disant permettraient de tirer son épingle du jeu et cela au détriment d'une équité sociale et d'un respect du vivant et de la planète. Pour orienter les modèles économiques dominant vers une économie au service du vivant et de la planète, seule la création d'espaces coopératifs de dialogue et d'ajustement entre les acteurs de la chaîne de valeur permettraient d'avancer de quelques pas vers une économie moins carbonée et plus alignée avec les enjeux sociétaux qui sont les nôtres.

En effet, la complexité des enjeux environnementaux et la transition écologique vers une économie régénérative, impliquant des transformations à tous les niveaux, de la conception, au choix des matériaux et des modes de construction, jusqu'à des réflexions sur les déchets et le réemploi, impose une collaboration plus grande entre tous les acteurs : architectes, fabricants, organismes de formation, collectivités, clients...

La volonté de Janus France pour enrichir sa vision de ce que devrait être sa performance globale demain alignée avec le vivant est de repenser ses liens avec son territoire et son éco-système, notamment ses clients et ses fournisseurs. De renforcer l'intégration dans sa stratégie des enjeux humains, environnementaux et économiques, dans l'esprit même que prône la société à mission.

Plus de coopération

Pour cela, de nouvelles formes de coopération sont à inventer et pour y arriver il devient de plus en plus pertinent de bien mesurer ce qui compte vraiment. En faisant le choix d'expérimenter une comptabilité universelle, Janus France se donne les moyens d'éclairer avec une meilleure précision l'ensemble de ses prises de décision afin de pouvoir apprécier la réalité de ses impacts sociaux et environnementaux. De même, adopter le modèle de la CSRD, comme levier stratégique pour transformer sa façon de voir la RSE et sa mission, augmente la lucidité et la clairvoyance de l'entreprise dans un contexte où les normes responsables et autres réglementations subissent de plein fouet la critique des conservateurs de tout poil qui verraient bien la suppression de toute réglementation environnementale européenne pour **continuer d'exploiter sans vergogne les ressources naturelles sans se soucier des impacts négatifs à moyen et long terme au nom du seul profit économique et d'une compétitivité qui va opposer de plus en plus les riches puissants aux pauvres subissants**. L'esprit de la coopération est fort éloigné de leurs préoccupations.

De ce fait, l'embarquement de ses clients et fournisseurs, et plus largement de toutes nos parties prenantes, pour une meilleure prise en compte des enjeux de la transition dans leurs propres modèles d'affaire devient central dans sa mission.

LA RÉVISION DE LA RAISON D'ÊTRE

La biodiversité reste le parent pauvre des stratégies RSE des entreprises, les grandes comme les petites, il en est de même des entreprises de la filière du bâtiment. Et pourtant, grands sont les impacts de la construction et de la rénovation en matière de perte de biodiversité : artificialisation des sols, destruction directe du vivant, utilisation non raisonnée des ressources naturelles, pour certaines non renouvelables (eau, bois, pétrole...) émission de GES qui contribue à la destruction du vivant...

Revitaliser son écosystème

Le patron engagé de Janus France, Michel Meunier, fait partie de ces dirigeants, qui à la force de leur énergie, cherche à tracer les lignes de l'entreprise générative voire régénérative ou à visée régénérative, qui cherchent à aller vers des impacts positifs nets pour le vivant (ce qui est loin d'être le cas pour Janus France. Aussi le concept est à manier avec prudence pour ne pas tomber dans une forme de greenwashing ou de surenchère conceptuelle, très à la mode chez les tenants d'une RSE marketée), en l'étant lui-même. Cette personnalité générative, non seulement conceptualise l'entreprise comme un organisme vivant tout en cherchant par l'action pragmatique à métamorphoser l'entreprise de manière humaniste. De lui, émane, un désir ardent d'entreprendre pour être utile et contribuer au bien commun en mettant la coopération comme moteur de sa dynamique entrepreneuriale. Il cherche ainsi à revitaliser son secteur d'activité, son territoire d'implantation. Ainsi intégrer dans la raison d'être de son entreprise, la biodiversité et la coopération devenait primordial.

Le dirigeant de Janus avait anticipé la question de la biodiversité, en mettant au cœur de sa gouvernance en capacité de challenger les orientations stratégiques, deux représentants de la biodiversité, la directrice d'Orée, l'association de référence en matière de biodiversité et d'économie circulaire et le président de l'Association L'Agrion de l'Oise, également porte-parole du vivant.

Il est conscient depuis longtemps de ses dépendances vis-à-vis de la nature. Il y a absolu nécessité à préserver les ressources naturelles et de tenter de restaurer au mieux la biodiversité et les écosystèmes. Et dans un premier temps de savoir rendre des comptes de ses impacts.

La raison d'être validée en Comité de mission et qui sera inscrite dans les statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire de mars 2025 est celle-ci :

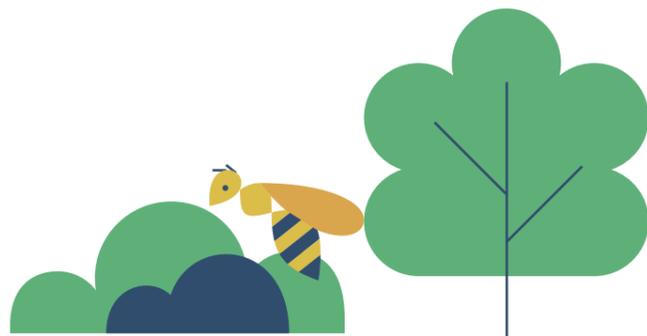
Contribuer à la transition écologique, au respect de la biodiversité et à la neutralité carbone du patrimoine bâti ou à bâtir, en accompagnant par la coopération la transformation des métiers de la serrurerie, menuiserie et vitrerie. C'est notre raison d'être, de penser et d'agir.

Le Comité de mission, dans sa séance du 19 décembre 2024 a échangé longuement et a proposé une nouvelle rédaction de la raison d'être et une reformulation des objectifs statutaires plus en lien avec la trajectoire de durabilité adoptée par Janus France.

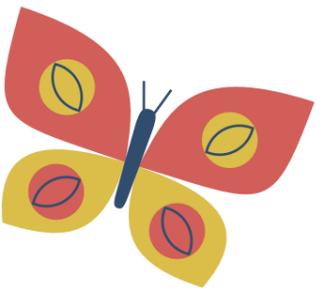
Gouvernance Janus



Représentants de la Vie au comité de mission depuis 2021



DE LA RAISON D'ÊTRE À LA RÉVISION DU MODÈLE DE MISSION : UNE ANNÉE DE QUESTIONNEMENT



L'évolution de la raison d'être

Le Comité de mission, après discussion, est favorable à l'évolution de la raison d'être de Janus France en introduisant plus clairement la notion de coopération, seule condition pour contribuer à la transformation écologique du secteur du bâtiment. L'évolution de sa raison d'être fera l'objet d'une modification des statuts lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu le 31 mars 2025.

Avis du Comité

La raison d'être de JANUS France devient ainsi : « Contribuer à la transition écologique, au respect de la biodiversité et à la neutralité carbone du patrimoine bâti ou à bâtir, en accompagnant par la coopération la transformation des métiers de la serrurerie, menuiserie et vitrerie. C'est notre raison d'être, de penser et d'agir. »

Le modèle de mission

Dans la continuité de l'alignement de la démarche de responsabilité de l'entreprise avec la CSRD selon le modèle pour les TPE-PME, il a été décidé en Comité de :

- Enlever le système de marqueurs qui alourdissait la lecture des objectifs de mission,
- Revisiter la formulation des objectifs statutaires et opérationnels pour mieux les aligner eux aussi avec la CSRD ou du moins mettre le tout en cohérence.

Les objectifs statutaires ont été ajustés de la manière suivante :

- **Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs,**
- **Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir,**
- **Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux.**

Les objectifs opérationnels ont eux aussi été ajustés pour être plus cohérents avec les objectifs statutaires.

Les indicateurs

Dans la continuité de l'alignement de la démarche de responsabilité de l'entreprise avec la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), Janus France a pris la VSME ESRS (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs) dédiée aux TPE-PME volontaires, non soumises à une CSRD complète, comme modèle de pilotage de sa stratégie RSE. Bien que la société Janus France n'ait aucune obligation en la matière, le dirigeant a souhaité aligner son système RSE et de mission avec la CSRD pour avoir un modèle de pilotage et de stratégie cohérent et unique. Michel Meunier a proposé au Comité de mission de revoir son modèle de mission en cohérence avec le modèle européen. Il faisait part aussi de sa volonté d'aligner les indicateurs de mission (et RSE) de Janus France avec la nouvelle réglementation européenne en matière de reporting extra-financier avec les nouveaux standards de durabilité ESRS (European sustainability reporting standards).

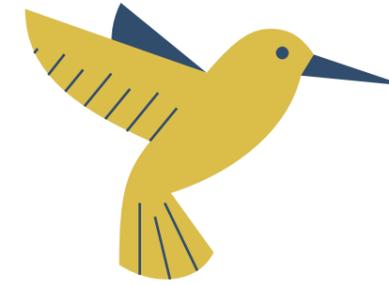
La Commission européenne a proposé le 26 février 2025 un projet de loi dite Loi Omnibus visant à simplifier de manière importante les principales réglementations européennes en matière de reporting de durabilité dont la directive CSRD transposée dans le droit français le 6 décembre 2023. La version définitive de la VSME devrait être adoptée par un acte délégué au cours du 2^e semestre 2025. La VSME deviendrait dès lors le standard non réglementaire d'informations de durabilité pour les entreprises de moins de 1000 salariés non soumises à la CSRD. Les entreprises soumises à la CSRD ne pourraient quant à elles n'exiger de leurs fournisseurs que les informations relevant de la VSME.

Avis du Comité

Le Comité de mission a échangé à la fois sur la formulation et l'ajustement des objectifs opérationnels de la mission. Ils ont été validés. Comme ont été validés les indicateurs de pilotages de la mission, dont certains relèvent dorénavant du modèle VSME ESRS, permettant d'aligner le modèle de mission avec la CSRD.

NOTRE MODÈLE DE MISSION

Le modèle de mission a été revu et validé en Comité de mission le 19 décembre 2024.



	SOCIAL				ENVIRONNEMENT				SOCIÉTAL			
OBJECTIFS STATUTAIRES	Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs				Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir				Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux			
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs	Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement	Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise	Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible	Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets	Réduire les émissions de GES	Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise	Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial	Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité	Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité		
ACTIONS PHARES	Plan de formation à la transition écologique de 11 jours en 2024				- Année de la Biodiversité - Formation - Journée des parties prenantes - COP 16				Journée Écosytémique 5 juin			
RENONCEMENTS	Investir dans les compétences en transition écologique de 100 % de nos salariés en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de notre CAPITAL Humain.				Investir pour comprendre et agir pour réduire notre empreinte biodiversité en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de l'environnement.				Investir pour entrer en coopération en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de l'empreinte sociétale.			
INDICATEURS D'IMPACT	Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	Nombre d'heures de formation par salarié	Taux d'accident en %	Nombre de produits achetés avec informations environnementales/ Nombre de produits achetés	Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	Émission des GES en brut (tCO ₂ eq) 3 scopes scope 1 scope 2 scope 3	Objectif de réduction	Le nombre d'espèces faune ou flore présent sur les espaces naturels de l'entreprise	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/nombre de fournisseurs représentant 80% de nos achats.	Délai de paiement fournisseurs Janus en jours	Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/ nombre de fournisseurs sollicités	Nombre de personnes touchées
ODD	   				   				    			



LE BILAN "SOCIAL" DES ACTIONS 2023-2024

Objectif statutaire

Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs

Objectifs opérationnels	Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs	Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement	Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise
Indicateurs d'impact	Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	Nombre d'heures de formation par salarié	Taux d'accident en %
Performance 2023-2024	102,43 % (H) 0 % (F)	54 (H) 47 (F)	0 %
Objectifs d'impact 2030	105 %	7 h minimum /an /salarié	1 %
Action phare	Plan de formation à la transition écologique de 11 jours en 2024		
Renoncement	Investir dans les compétences en transition écologique de 100 % de nos salariés en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de notre CAPITAL Humain.		



De nouveaux indicateurs font leur apparition pour aligner le modèle de mission avec certains indicateurs de la VSME CSRD. Ces modifications d'indicateurs ont été validées en Comité de mission. Pour certains, l'antériorité de mesure n'existant pas, nous ne sommes pas en mesure pour cette année de proposer une comparabilité.

Les avis du Comité de mission

Le Comité de mission a passé en revue les indicateurs sociaux et les objectifs atteints. Il s'est aussi prononcé sur l'évolution de certains indicateurs pour en choisir certains plus en phase avec l'alignement du modèle de mission avec les ambitions de la CSRD, pour être "Mission compatible CSRD".

L'objectif opérationnel :

Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs (ascenseur social, politique salariale attractive et progressive, participation et intéressement salarial).

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité décide de retenir l'indicateur CSRD « Ratio salaire d'entrée/salaire minimum » en lieu et place de l'indicateur « nombre de salariés qui ont connu un changement de niveau et de responsabilités ». **En effet, les rémunérations octroyées par la société Janus sont largement au-dessus des obligations de la Convention collective du bâtiment**, répondant ainsi à la mission de Janus, qui ambitionne d'avoir une politique salariale attractive démontrant ainsi que l'entreprise crée et partage de la valeur notamment économique avec ses salariés. Le Comité suggère l'idée de définir un objectif seuil (un % de rémunération supérieur à la convention collective) sur lequel l'entreprise s'engagerait. Ce choix est cohérent avec la politique salariale défini par Janus France qui décrit précisément les évolutions salariales auxquelles tout salarié peut prétendre.



Évolution des indicateurs

Indicateur de performance	Performance 2022-2023	Performance 2023-2024	Objectif 2030
Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	138,36 % (H) 150,59 % (F)	102,43 % (H) 0 % (F)	105 %
Nombre d'heures de formation par salarié	32 (H) 0 (F)	54 (H) 47 (F)	7h min./an/salarié
Taux d'accident en %	2,61 %	0 %	1 %

L'objectif opérationnel :

Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

C'est une spécificité de Janus que d'avoir une politique de formation ambitieuse, à la fois pour favoriser l'épanouissement et la montée en compétence des salariés et aussi développer l'employabilité et favoriser les évolutions de poste au sein de l'entreprise (l'ascenseur social, qui est un marqueur fort de la mission et de la stratégie d'entreprise). Le Comité a ainsi constaté le très fort engagement humain et financier qu'a fait l'entreprise entre 2023 et 2024 notamment en faveur de la transition écologique. Le Comité a été enthousiasmé par les différentes formations suivies par les salariés. L'impact est largement atteint.

L'objectif opérationnel :

Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise.

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité décide de prendre en compte l'indicateur du taux d'accident en pourcentage en lieu et place du nombre d'heures d'absence et d'arrêt sur le total des heures travaillées. L'avantage du taux d'accident est qu'il est explicite, qu'il a du sens dans les métiers de Janus et qu'il est amplement suivi par toutes les entreprises du secteur.

Après recherche et discussion lors de précédents comités, celui-ci ayant constaté la difficulté à trouver un indicateur de bien-être satisfaisant a suggéré au dirigeant de prendre l'indicateur classique du taux d'accident, indicateur faisant parti des recommandations faites dans le cadre de la version VSME de la CSRD.

LE BILAN "ENVIRONNEMENT" DES ACTIONS 2023-2024

Objectif statutaire

Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir

Objectifs opérationnels	Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible	Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets	Réduire les émissions de GES		Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise
Indicateurs d'impact	Nombre de produits achetés avec informations environnementales/Nombre de produits achetés	Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	Émission des GES en brut (tCO ₂ eq)	Objectif de réduction	le nombre d'espèces faune ou flore présent sur les espaces naturels de l'entreprise
Performance 2023-2024	N/A	37,15	906,25	Non défini	Faune : 45 Flore : 17
Objectifs d'impact 2030	40 %	15 %	futur indicateur sur CO ₂ évité	- 55% des émissions sur le Scope 1 et 2	Faune : 45 Flore : 17
Actions phares	<ul style="list-style-type: none"> - Année de la Biodiversité - Formation - Journée des parties prenantes - COP 16 				
Renoncement	Investir pour comprendre et agir pour réduire notre empreinte biodiversité en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de l'empreinte environnementale.				



De nouveaux indicateurs font leur apparition pour aligner le modèle de mission avec certains indicateurs de la VSME CSRD. Ces modifications d'indicateurs ont été validées en Comité de mission. Pour certains, l'antériorité de mesure n'existant pas, nous ne sommes pas en mesure pour cette année de proposer une comparabilité.



Le contexte

Michel Meunier, le dirigeant de Janus France a fait partie de la délégation d'entreprises qu'Orée avait conviée à participer à la COP 16 Biodiversité à Cali en Colombie. Janus France a mis la biodiversité au cœur de ses actions et engagements en 2024. Cette expérience a permis d'enrichir la vision du dirigeant et l'a conforté dans la nécessité de mettre ce sujet au côté du climat dans les enjeux que se devrait de porter la filière du bâtiment.

Janus France clôture ainsi son année de la biodiversité, qui n'est en rien une fin en soi. La biodiversité a bel et bien été intégrée dans sa mission. Janus France a été aussi confortée dans cette décision en voyant que le sujet de la biodiversité faisait partie intégrante des indicateurs

provenant de la CSRD également présents dans le modèle allégé pour les TPE-PME volontaires (VSME ESRS).

Janus France a fait de ses engagements environnementaux et notamment la biodiversité un sujet majeur de sa communication sur les réseaux sociaux répondant ainsi à l'un de ses objectifs statutaires qui est de contribuer par sa capacité d'influence à transformer de manière plus vertueuse le fonctionnement de la filière du bâtiment sur son territoire.

L'entreprise a organisé une journée sur la biodiversité le 5 juin 2024.



Retrouvez ici une synthèse en vidéo de la journée.



Et le bilan des actions 2024

Accompagner la transition écologique du secteur du bâtiment

Cet objectif est au cœur même de sa mission. Ainsi Janus France n'a pas hésité à déployer un plan de formation ambitieux en 2024, constitué de 11 journées de formation par salarié.

Autant pouvoir inciter et embarquer ses collaborateurs à participer à un plan de formation sur la transition écologique a été à la portée du dirigeant, autant il a été autrement plus complexe et ardu d'embarquer ses autres parties prenantes dans les enjeux de transition.

Après 4 ans d'engagement en matière de RSE, le dirigeant a dû se résoudre à faire un constat de semi-échec sur l'embarquement de ses clients et fournisseurs. Reprenons les propos du dirigeant : « Nous sommes coincés entre, d'un côté des fournisseurs qui n'ont pas toujours les informations environnementales de leurs produits à nous fournir ou qui nous en fournissent mais cela reste du greenwashing, et de l'autre des clients bailleurs sociaux, état ou collectivités peu enclin à intégrer dans leurs commandes des exigences environnementales ou des choix de produits relevant de l'économie circulaire (seconde main, recyclés). »

Pour 2025, Janus France a décidé une nouvelle orientation de sa stratégie de responsabilité en lien avec la mission pour contribuer à œuvrer à la transformation écologique de son écosystème.

Janus France a décidé de s'impliquer dans la création d'un groupe de travail coopératif sur le bâtiment pour mettre en œuvre une logique d'économie circulaire sur le territoire, convaincu que ces enjeux ne pouvaient qu'être traités de manière collective avec une approche de coopération forte entre acteurs de son territoire.

Et de rejoindre le CLUB NOE <https://www.clubnoe.org/>



Évolution des indicateurs

Indicateur de performance	Performance 2022-2023	Performance 2023-2024	Objectif 2030
Nombre de produits achetés avec informations environnementales/ Nombre de produits achetés	27 %	N/A	40 %
Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	34,08	37,15	15 %
Émission des GES en brut (tCO ₂ eq)	906,25	906,25	futur indicateur sur CO ₂ évité
Objectif de réduction	N/A	N/A	-55 % sur scopes 1&2
le nombre d'espèces faunes ou flores présents sur les espaces naturels de l'entreprise	N/A	Faune : 45 Flore : 17	Faune : 45 Flore : 17

Les avis du Comité

Le Comité de mission a échangé à la fois sur la formulation et l'ajustement des objectifs opérationnels de la mission. Ils ont été validés. Comme ont été validés les indicateurs de pilotages de la mission, dont certains relèvent dorénavant du modèle VSME ESRS, permettant d'aligner le modèle de mission avec la CSR.

L'objectif opérationnel :

Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible » (fiche FDES ou ACV)

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Monsieur MEUNIER indique la difficulté à obtenir des informations environnementales sur les produits achetés par Janus. Les fournisseurs sont bien souvent dans l'incapacité de fournir les caractéristiques éco-responsables des produits vendus.

Le Comité convient de modifier l'objectif opérationnel existant par : « Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible » (fiche FDES ou ACV).

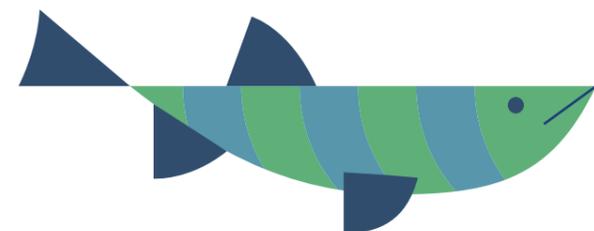
L'indicateur serait ainsi la prise en compte du nombre de produits achetés ayant une information environnementale (ACV ou FDES).

L'objectif opérationnel :

Améliorer le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets est remplacé par Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité souhaite modifier cet indicateur et utiliser l'indicateur provenant de la CSRD à savoir : « la quantité de déchets détournée vers le recyclage ou la réutilisation (tonne). »



L'objectif opérationnel :

Réduire les émissions de CO2 sur le scope 3 est remplacé par Réduire les émissions de GES

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Michel Meunier suggère au Comité d'enlever le Scop 3 concernant les émissions de CO2. L'entreprise est excessivement dépendante des produits qu'elle achète à ses fournisseurs et vend à ses clients. En l'état, ceux-ci ne font guère d'effort pour proposer des produits à plus faible empreinte environnementale et les clients, notamment les bailleurs sociaux ne sont pas enclins à choisir des offres de produits éco-responsables ou de réemploi dans les appels d'offres. Janus France n'est pas en mesure de peser de manière significative sur sa chaîne de valeur pour faire évoluer à moyen terme le poids des émissions relevant du scope 3.

Le Comité a déjà été alerté sur les difficultés de l'entreprise à faire bouger les lignes de manière rapide. Il est conscient que cela ne pourra se faire qu'à long terme voire très long terme. Pour l'instant, c'est un combat perdu ou qui demande tellement d'investissement qu'il impacterait négativement à court terme l'équilibre économique de l'entreprise.

L'objectif opérationnel :

Intégrer l'enjeu de la biodiversité en écho à la sauvegarde du patrimoine bâti est remplacé par Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Michel Meunier évoque le diagnostic de biodiversité réalisé en 2024 par l'association Agrion de l'Oise, avec qui a d'ailleurs été organisée la journée du 5 juin sur la biodiversité.

Cet inventaire retrace l'ensemble des espèces animales (insectes) et végétales présentes sur les 310 m² de surfaces naturelles existantes non artificialisées autour de l'entreprise (sur les 1700 m² utilisés par l'entreprise).

Sur proposition du dirigeant, le Comité opte pour l'objectif suivant : « Maintenir le niveau de biodiversité réalisé lors du premier inventaire ».

L'indicateur serait : « le nombre d'espèces faune ou flore présent sur les espaces naturels de l'entreprise ».



LA BIODIVERSITÉ : UN APPEL À UNE ÉCONOMIE RÉELLEMENT VIVANTE

Un extrait d'une tribune rédigée par Michel Meunier au cours de la COP16 Biodiversité Cali – Colombie - 29 octobre 2024



Le 27 octobre 2024, lors de la COP16 sur la journée réservée au sujet « Business and Biodiversité », la scène était éclairée par une conscience collective et l'urgence d'agir. Pourtant, cette réflexion semblait limitée à quelques voix privilégiées, illustrant une fracture entre intentions et actions concrètes. Les absents, nombreux, témoignent des limites d'un modèle où seules les grandes entreprises dictent le tempo. Où sont les PME et les TPE ? Les petites structures, qui composent le tissu économique de nos sociétés, sont pourtant souvent les premières à

subir l'impact des crises écologiques et économiques. Cependant, leur absence, reflète un biais structurel : **un modèle économique qui s'adapte sans se transformer.**

Au cœur de cette contradiction, la biodiversité continue d'être analysée comme un actif à valoriser, un actif que l'on quantifie, que l'on mesure, pour l'insérer dans les grilles économiques. Les discours dominants ont beau parler de « responsabilité » et d'engagement », le « mais » final reste la croissance, souvent au détriment du bien commun. Ce modèle économique, qui s'adapte sans réellement changer, démontre une persistance à traiter la nature comme une commodité parmi d'autres, en omettant de reconnaître son caractère irremplaçable et sa valeur réelle.

Coopération

Au-delà des changements financiers, une question cruciale reste sans réponse : la solidarité entre les grandes entreprises et les petites. Les PME, exclues du débat, ne bénéficient pas des mêmes ressources pour se conformer aux nouvelles exigences environnementales. On parle de collaboration, mais ce terme manque d'ambition. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une coopération, un partage des connaissances et de véritables ressources qui dépasseraient les frontières économiques actuelles. La biodiversité ne peut pas être protégée si ceux qui en dépendent le plus – souvent les petites structures – sont exclus des solutions. Pourtant, la gouvernance des entreprises est largement maintenue. Alors que l'on entend des appels à intégrer la nature au cœur des prises de décisions, ces discours se heurtent à la réalité des conseils d'administration, où

le vivant n'est toujours pas représenté. Ce statu quo structurel empêche toute avancée véritable, et il faudra des changements systémiques pour que la nature trouve enfin sa place aux côtés des dirigeants. Il ne suffit pas d'inviter la biodiversité dans le langage ; elle doit être incluse dans les choix stratégiques et les priorités économiques, au même titre que les profits financiers.



Vers une économie au service de la VIE

Au-delà des discours bien intentionnés, il est temps d'agir pour une économie véritable pour la vie. Le capitalisme tel qu'il est actuellement structuré n'a pas la capacité de s'auto-réguler pour protéger la biodiversité et le climat. **Nous avons besoin de nouvelles formes de gouvernance, de transparence dans la gestion des données, et de prise en compte de la biodiversité non seulement comme une ressource mais comme un partenaire privilégié.**

Dans ce contexte, les questions de données et de numérique méritent également d'être posées. Si les données environnementales étaient librement accessibles au grand public, les entreprises et les individus pourraient prendre des décisions éclairées et en toute conscience. Actuellement, l'accès à ces informations est limité, les réservant aux acteurs capables de les acheter, renforçant ainsi l'asymétrie d'information et la capacité à comprendre et à transformer son modèle en fonction de sa taille et de ses moyens.

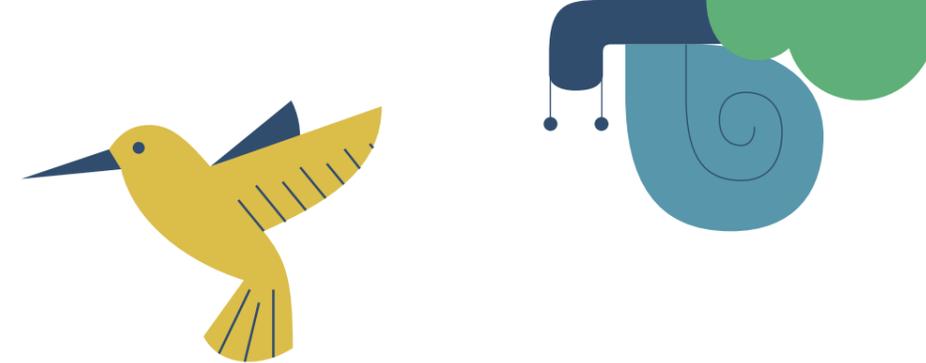
L'urgence des actes

Combien de COP et de discours faudra-t-il avant d'opérer un changement véritable ? La biodiversité ne peut plus attendre, et chaque jour d'inaction coûte cher au vivant. **Nous ne pouvons plus accepter une économie qui privilégie les actionnaires au détriment de la planète et de ses habitants.** Ce que nous devons, c'est mettre l'économie au service de la vie, redéfinir nos priorités et engager enfin les transformations structurelles.

Le temps des ajustements est révolu. **L'heure est lieu de compter ce qui compte réellement : la préservation de notre patrimoine naturel, la construction d'une société plus solidaire et plus inclusive.**



LE BILAN "SOCIÉTAL" DES ACTIONS 2023-2024



Objectif statutaire

Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux

Objectifs opérationnels	Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial		Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité	Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité
Indicateurs d'impact	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/ nombre de fournisseurs	Délai de paiement en jours	Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/nombre de fournisseurs sollicités	Nombre de personnes touchées
Performance 2023-2024	40 %	51	13 %	Pas de mesure (changement d'indicateur)
Objectifs d'impact 2030	45 %	45	25 %	200 personnes
Action phare	Journée Écosystémique 5 juin 2024			
Renoncement	Investir pour entrer en coopération en renonçant aux résultats économiques de l'entreprise au profit de notre CAPITAL Humain.			



De nouveaux indicateurs font leur apparition pour aligner le modèle de mission avec certains indicateurs de la VSME CSRD. Ces modifications d'indicateurs ont été validées en Comité de mission. Pour certains, l'antériorité de mesure n'existant pas, nous ne sommes pas en mesure pour cette année de proposer une comparabilité.



Les avis du Comité de mission

L'objectif opérationnel :

Créer de la valeur partagée sur son territoire et à son attractivité (développement économique, emploi, soutien d'associations, achats locaux, dons) est reformulé de la manière suivante : Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Il est décidé de conserver l'indicateur existant, car reflétant bien la mission et de l'intégrer dans la CSRD.

L'objectif opérationnel :

Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité est rajouté. Il était préalablement suivi sur l'axe environnemental.

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

L'indicateur initial est conservé avec l'avis favorable du Comité de mission

L'objectif opérationnel :

Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité.

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le dirigeant fait remarquer que cet indicateur aujourd'hui ne trace que les interventions du dirigeant en matière de RSE et ne reflète pas réellement l'objectif qui est de faire bouger les lignes en matière de RSE dans le secteur du bâtiment par l'influence de l'entreprise et pas que du dirigeant.

Michel Meunier envisage de faire à minima, chaque année, une manifestation telle que la journée biodiversité du 5 juin dernier. L'indicateur ne serait plus le nombre d'intervention mais le nombre de personnes touchées par les actions ou interventions de Janus France. Le Comité pourrait être impliqué dans le choix du thème de l'événement et pourrait contribuer plus à sa conception.

Le Comité invite l'entreprise à mieux valoriser par une communication plus forte les événements à vocation de RSE organisés par Janus France auprès de sa filière professionnelle.

Il est également suggéré de pouvoir mesurer l'impact de l'engagement RSE de la société sur les réseaux sociaux grâce au nombre de followers.

Évolution des indicateurs

Indicateur de performance	Performance 2022-2023	Performance 2023-2024	Objectif 2030
Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/nombre de fournisseurs	26,67 %	40 %	45 %
Délai de paiement en jours	45	51	45
Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/ nombre de fournisseurs sollicités	13 %	13 %	25 %
Nombre de personnes touchées	N/A	N/A	200 personnes



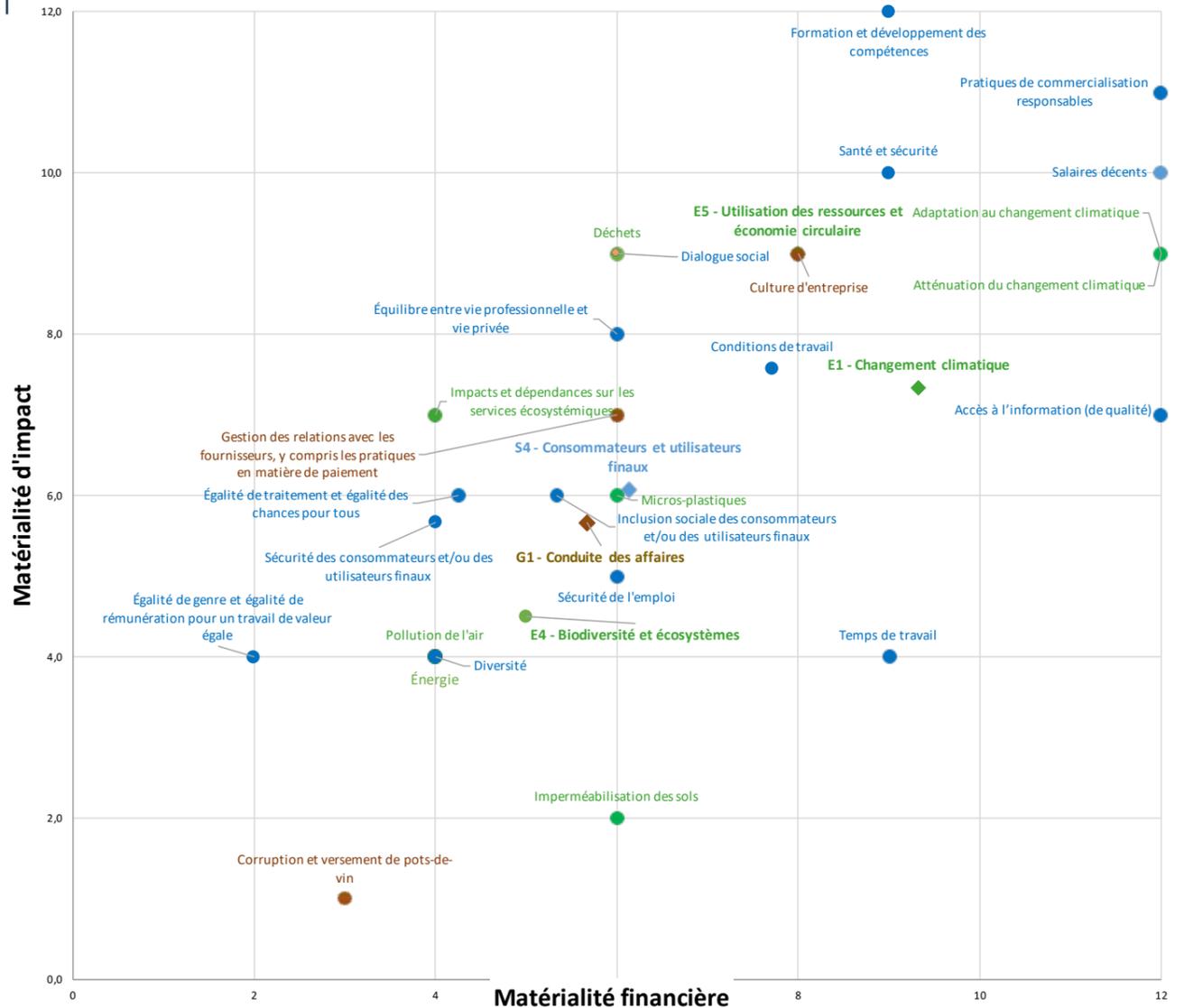
NOTRE DÉMARCHE RSE

Pour élaborer notre stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise couplée à notre démarche de société à mission, nous avons réalisé, début 2020, avec l'ensemble des salarié.es, l'identification de nos impacts à partir des 17 Objectifs de développement durable et la rédaction de notre raison d'être, le tout aligné avec l'ISO 26000. Les parties prenantes externes, essentiellement les fournisseurs, les clients et quelques partenaires privilégiés ont été questionnées en juin 2020 (questionnaire en ligne avec relance téléphonique) à partir des enjeux de la matrice de matérialité élaborée avec l'équipe de direction. L'alignement de la démarche RSE avec la directive européenne en matière de reporting de durabilité (CSRD) a conduit l'entreprise à mener une nouvelle analyse de matérialité, selon les recommandations de l'EFRAG. À savoir, prendre en compte les impacts de l'entreprise sur l'environnement, les humains et la

société : c'est la matérialité d'impact et également les impacts de l'environnement, de la société et des humains sur la performance financière de l'entreprise : c'est la matérialité financière. Cette analyse de double matérialité s'est réalisée en plusieurs étapes comme le demande la directive CSRD. D'abord l'identification des enjeux pertinents et importants pour Janus France à partir des enjeux normatifs tels que définis dans les ESRS. Une fois les enjeux matériels retenus, une analyse des IRO (Impacts, risques et opportunités) a été réalisée. Une cotation des enjeux a été menée par le dirigeant selon un modèle défini par l'entreprise avec l'appui du consultant de LUCID. Cette cotation a permis d'arriver à une représentation visuelle de la double matérialité en matrice. Cette cotation a été revue par le Comité de mission. C'est ce résultat que vous trouvez ci-dessous.



La matrice de double matérialité



RÉSULTATS COMPTABILITÉ UNIVERSELLE

Compte de résultat Social

(présenté en euros sur 12 mois - 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024)

Charges		Produits	
Maladie	-93 642	Masse salariale	197 897
Accidents	0	Formation	31 964
Total	-93 642	Total	229 861
		Résultat positif	136 220

Compte de résultat Environnemental

(présenté en euros sur 12 mois - 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024)

Charges		Produits	
Coût traitement des déchets	-6 603	Matières revendues	0
Coût environnemental des déchets	-17 105	Dépenses pour la transition écologique	30 672
Coût énergie électrique	-10 901		
Coût énergie fossile	-15 090		
Emissions de GES (scope 1 et 2)	-6 344		
Total	-56 044	Total	30 672
Résultat négatif	-25 372		

Compte de résultat Gouvernance

(présenté en euros sur 12 mois - 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024)

Charges		Produits	
		Mécénat	1 920
		Impôts	8 236
		CA gagné grâce à des critères RSE	533 595
		Montant des achats locaux	432 762
		Total	976 513
		Résultat positif	976 513

Siège social

881, rue Frédéric Kuhlmann

Quai de l'Oise

60870 Rieux.

Tél. : 03 10 38 36 33

contact@janusfrance.fr

www.janusfrance.fr



FRANCE
JANUS
Pour une économie au service de la vie

